

PROCÉDURES D'ANNULATION DE COMPÉTITION

Voici les procédures à suivre en cas de fermeture d'école à cause de raisons majeures (tempête, bris électrique, etc.)

A. Fermeture de l'institution et/ou impossibilité de se rendre à une compétition

1. **Compétition sur semaine : (Basketball)**

Avant 15 h, le jour de la rencontre :

- Aviser l'équipe adverse (responsable sportif de l'école et/ou entraîneur),
- Aviser le régisseur au RSEQ-QCA (418) 657-7678 (65 SPORT)

Après ce délai, en plus des procédures précédentes,

- Tenter d'annuler les arbitres déjà assignés auprès de l'arbitre-chef
(Voir bottin d'urgence site web)

2. **Compétition sur fin de semaine :**

VISITEUR :

- Aviser le régisseur au RSEQ-QCA ou laisser le message sur le répondeur :

Cellulaire : 418-561-0697

- Contacter l'institution hôte.

ORGANISATEUR :

- Aviser le régisseur au RSEQ-QCA ou laisser le message sur le répondeur :

Cellulaire : 418-561-0697

- Contacter les entraîneurs ou responsable d'école individuellement pour leur annoncer l'annulation.
- Contacter le responsable des arbitres ou des juges.
(Voir bottin d'urgence site web)